

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0151^e séance
tenue le 25 août 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 6 octobre 2020

E-0151-4.1 CHAIRE BÉGIN-PLOUFFE EN CHÉMOGÉNOMIQUE DES CELLULES SOUCHES SANGUINES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UDEM À L'IRIC - CRÉATION ET ADOPTION DES STATUTS
2020-A0016-0151^e-671

Le Comité exécutif, conformément aux documents **2020-A0016-0151e-671** et ses **annexes** déposés aux archives :

- approuve la création de la Chaire Bégin-Plouffe en chémogénomique des cellules souches sanguines de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal à l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC);
- adopte les statuts de la Chaire, conformément au document **2020-A0016-0151^e-671.3** tel que visés par la Division des affaires juridiques.

E-0151-4.2 ADOPTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNTS ENTRE L'UDEM ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
2020-A0016-0151^e-673

Il est résolu par le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0151e-673** et son **annexe** déposés aux archives :

1. que soit institué, pour les fins du Projet réalisé dans le cadre du Programme, un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2020, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 5 501 409,50 \$ en monnaie légale du Canada, auquel s'ajoutent les intérêts applicables aux emprunts à long terme;
2. qu'aux fins de déterminer le montant auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur;
3. que, sous réserve du montant maximal déterminé au paragraphe 1, chaque emprunt à long terme comporte les caractéristiques et limites suivantes :
 - a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et Financement-Québec;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 430-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt à long

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0151^e séance
tenue le 25 août 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 6 octobre 2020

terme et des intérêts dus sur celui-ci, ainsi que des frais de gestion et d'émission, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention à recevoir de la Ministre pour la réalisation du Projet dans le cadre du Programme, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec, aux termes d'un acte d'hypothèque mobilière à intervenir entre l'Emprunteur et Financement-Québec;

4. que l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
5. que l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
le secrétaire général;
le vice-recteur à l'administration et aux finances;
le vice-recteur adjoint aux finances; ou
le trésorier;
de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt à long terme, tout acte d'hypothèque et tout billet, à consentir à toutes les clauses et les garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts à long terme, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet constatant tout emprunt à long terme ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux emprunts à long terme.

E-0151-5.1 FACULTÉ DE MÉDECINE – NOMINATION DES VICE-DOYENS ET SECRÉTAIRE DE FACULTÉ
2020-A0016-0151^e-676

Le Comité exécutif, conformément aux documents **2020-A0016-0151e-676** et ses **annexes** déposés aux archives, nomme :

- M. **Éric Cohen** à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1er septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;
- M^{me} **Pierrette Gaudreau** à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1er septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;
- M. **François Girard** à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1er septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;
- M^{me} **Julie Gosselin** à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1er septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0151^e séance
tenue le 25 août 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 6 octobre 2020

- M^{me} **Geneviève Grégoire** à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;
- M^{me} **Ekat Kritikou** à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;
- M. **Mario Talajic** à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025;
- M^{me} **Josette Noël** à titre de secrétaire de la Faculté de médecine pour un mandat débutant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant selon la prescription des Statuts ou au plus tard le 31 mai 2025.

E-0151-5.2 FACULTÉ DE MÉDECINE – NOMINATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE NEUROSCIENCES
2020-A0016-0151^e-674

Le Comité exécutif nomme M. **Pierre Drapeau**, professeur titulaire au Département de neurosciences à titre de directeur intérimaire du Département de neurosciences de la Faculté de médecine, et ce, pour un mandat de six mois débutant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant au plus tard le 28 février 2021, conformément au document **2020-A0016-0151e-674** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0151-5.3 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS
2020-A0016-0151^e-672

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs dont les noms paraissent au document **2020-A0016-0151e-672** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0151-5.4 FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT – NOMINATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE
2020-A0016-0151^e-675

Le Comité exécutif nomme M. **Bechara Helal**, professeur adjoint à l'École d'architecture à titre de directeur intérimaire de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement, et ce, pour un mandat de 6 mois début le 26 août 2020 et se terminant au plus tard le 25 février 2021, conformément au document **2020-A0016-0151e-675** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0151^e séance
tenue le 25 août 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 6 octobre 2020

E-0151-5.5 COMITÉ DE DISCIPLINE POUR LES ÉTUDIANTS - NOMINATIONS
2020-A0016-0151^e-670

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0151e-670** et son **annexe** déposés aux archives, nomme :

- M. **Rémy El-Nemr**, étudiant à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant au Comité de discipline pour les étudiants pour un mandat de quatre ans débutant le 25 août 2020 et se terminant le 31 mai 2024;
- M^{me} **Neyla Bouayad**, étudiante à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant au Comité de discipline pour les étudiants pour un mandat de quatre ans débutant le 25 août 2020 et se terminant le 31 mai 2024;
- M^{me} **Hilal Pilavci**, étudiante à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant au Comité de discipline pour les étudiants pour un mandat de quatre ans débutant le 25 août 2020 et se terminant le 31 mai 2024;
- M. **Jeff Langlais**, étudiant à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant au Comité de discipline pour les étudiants pour un mandat de quatre ans débutant le 25 août 2020 et se terminant le 31 mai 2024;
- M. **Alexis Ferland**, étudiant à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant au Comité de discipline pour les étudiants pour un mandat de quatre ans débutant le 25 août 2020 et se terminant le 31 mai 2024.

E-0151-5.6 CHAIRE ÉSOPE EN PHILOSOPHIE DE L'UDEM - NOMINATION DES COTITULAIRES
2020-A0016-0151^e-667

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0151e-677** et son **annexe** déposés aux archives, nomme :

- M^{me} **Elsa Bouchard**, professeure agrégée au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences, en tant que cotitulaire de la Chaire ÉSOPE en philosophie de l'Université de Montréal, et ce, pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} juin 2020 et se terminant le 31 mai 2024;
- M. **Maxime Doyon**, professeur agrégé au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences, en tant que cotitulaire de la Chaire ÉSOPE en philosophie de l'Université de Montréal, et ce, pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} juin 2020 et se terminant le 31 mai 2024.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 0151^e séance
tenue le 25 août 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 6 octobre 2020

E-0151-5.7 COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE CLINIQUE (CERC) - NOMINATION
2020-A0016-0151^e-678

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0151e-678** et ses **annexes** déposés aux archives, nomme M. **Ludwig Vinches**, professeur adjoint au Département de santé environnementale et santé au travail de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, à titre de membre régulier ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC), et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 25 août 2020 et se terminant le 31 mai 2022.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolutions adoptées à la 0151^e séance – 2^e partie
tenue le 21 septembre 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 6 octobre 2020

E-0151-9 PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER EN MATIÈRE DE CONCILIATION FAMILLE-
TRAVAIL-ÉTUDES (CFTE) – DEMANDE DE FINANCEMENT
2020-A0016-0151^e-680

Le Comité exécutif autorise Mme **Claire Benoit**, directrice générale des Services aux étudiants, à déposer une demande de financement, dont le titre est Politique-cadre relative aux étudiants et étudiantes parents à l'Université de Montréal, dans le cadre du Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants conformément au document **2020-A0016-0151e-680** et son **annexe** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot